



BTSA GESTION FORESTIÈRE

sur
2 ans

VERS QUELS DÉBOUCHÉS ?

- Technicien gestionnaire de forêts,
- Aménagiste,
- Chef de produits forêt-Bois,
- Agent de développement,
- Chargé de gestion de service et de contrôle qualité,
- Technicien de recherche,
- Technicien chargé de l'organisation et de la gestion des chantiers forestiers

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir le niveau Bac (Parcoursup)
- Étude du dossier scolaire
- Entretien de motivation

EXAMEN

- Le BTS est un diplôme de niveau 5, délivré par le Ministère de l'Agriculture, obtenu à partir de Contrôles en Cours de Formation (CCF) et de 3 épreuves terminales
- RNCP N°15673

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence,
- Classes préparatoires post BTS
- École d'ingénieur
- Master

QUELQUES CHIFFRES

- Taux de persévérance : 75%
- Taux de réussite : 82,5%
- 6 mois après la sortie de formation : 31% travaillent dans le secteur et 54% poursuivent leurs études.

TARIFS (1)

- Frais pédagogiques et frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter ou voir le site internet.
- Pour les apprentis, possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle Emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails, nous consulter



ACCESSIBILITÉ/HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap



31 DURÉE

- 39 semaines en MFR
- 42 semaines en entreprise / organisme

RHYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR
- 2-3 semaines en entreprise

STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

Secteur public :

- Office National des Forêts
- Centre National de la Propriété Forestière
- Collectivités territoriales
- Organismes de recherche

Secteur privé :

- Coopératives
- Exploitations forestières
- Gestionnaires forestiers
- Entreprises de la transformation du bois
- Propriétaires forestiers...

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- C5. Réaliser des diagnostics préalables à la gestion forestière
- C6. Participer à la mise en oeuvre d'une politique forestière territoriale
- C7. Raisonner les interventions en forêt dans un objectif de gestion durable
- C8. Organiser, en sécurité, la mobilisation des bois et leur valorisation
- C9. Contribuer à la planification des forêts et des autres espaces boisés
- C10. Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur génie des équipements agricoles pour faire face à une situation professionnelle

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

- C1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- C2. Communiquer dans une langue étrangère
- C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- C4. Mettre en oeuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données

Les +

MOBILITE :

- 2 voyages d'études en France d'une semaine chacun.

AUTRES QUALIFICATIONS :

- Possibilité de passer le permis de chasser
- Possibilité de passer le permis de piégeage
- Possibilité de passer le permis de chasser à l'arc
- Formation de Sauveteur Secouriste du Travail (obligatoire).



Etablissement privé de formations sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture sous le N°L4808

www.mfr-occitanie.fr

SITE DE FORMATION

MFR Ecole de Javols
Route d'Aumont
48130 PEYRE EN AUBRAC
04 66 42 84 21
mfr.javols@mfr.asso.fr

www.mfr-javols.fr



Erasmus+